



RELAXOLOGUE-RÉFLEXOLOGUE



Techniques réflexes conjonctives, périostées et viscéro-cutanées Méthode Elisabeth Breton

Participants de 6 à 12.

Programme 2022

Durée

25 jours, 200 heures

Formation en présentiel.

Dates

1^{ère} session : 25, 26, 27 et 28 mai 2022

2^{ème} session : 23, 24 et 25 juin 2022

3^{ème} session : 07, 08 et 09 juillet 2022

4^{ème} session : 15, 16 et 17 septembre 2022

5^{ème} session : 06, 07 et 08 octobre 2022

6^{ème} session : 03, 04 et 05 novembre 2022

7^{ème} session : 24, 25 et 26 novembre 2022

8^{ème} session : 15, 16 et 17 décembre 2022

Horaires

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Tarif

- 3000€ – financement personnel (échancier possible)
- 3500€ – avec prise en charge (demande du devis)
(TVA non applicable, article 293B du CGI)

Intervenants

Elisabeth Breton, Formatrice Relaxologue-Réflexologue RNCP

Alain Lavallée - ostéopathe

Dr Joakim Valéro, médecin urgentiste, spécialiste en gestion du stress

Pré-requis

- Lettre de motivation et CV
- Certificat médical indiquant l'absence de contre-indications.

Public

Professionnels de la santé, de l'esthétique et du bien-être.

Perfectionnement pour les praticiens en réflexologie.

Note : La formation de réflexologue selon les techniques réflexes conjonctives, périostées et viscéro-cutanées, n'est pas adaptée aux personnes ayant un handicap majeur (auditif, visuel, moteur et/ou mental).

Inscription

Une convention ou un contrat de formation professionnelle sera établi entre le futur apprenant et le centre de formation Elisabeth Breton.

Adresse de correspondance

Elisabeth Breton
5 rue Eugénie Grandet
78280 Guyancourt

Lieu de la formation (location de la salle)

INTER CENTRE D'AFFAIRES

35 rue des Chantiers

78000 VERSAILLES

Version 01//08/2021



Certification :

A l'issue de la formation, il sera délivré aux apprenants une attestation et un certificat de fin de formation de **Relaxologue-Réflexologue spécialisée en techniques réflexes conjonctives, périostées et visécro-cutanées.**

Ce certificat n'est pas référencé à ce jour au Répertoire National de la Certification Professionnelle.

Nos engagements pour l'accueil de stagiaires en situation de handicap :

Le Centre Elisabeth Breton s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires à l'accueil des apprenants en situation de handicap dans ses formations. Afin de déterminer ensemble les besoins spécifiques d'adaptation sur le plan pédagogique, matériel ou organisationnel, permettant de garantir le bon déroulement du parcours pédagogique, contactez notre référente handicap : Mme Elisabeth Breton, au tél : 06 74 51 73 17.

Médiation :

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM-MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site :

<https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond ».



1^{ère} session Relaxation réflexe plantaire

1^{ÈRE} JOURNÉE mercredi 25 mai 2022

- Gestion du stress par la relaxation réflexe plantaire
- Mécanisme du stress
- L'impact du stress sur le corps et le système psyché
- Sensibilisation du praticien au toucher et à la psychologie du toucher relationnel
- Base anatomie et physiologie du corps (anatomie plantaire)
- Techniques de relaxation réflexe plantaire
- Exercices pratiques

2^{ÈME} JOURNÉE jeudi 26 mai 2022

- Système nerveux central et système neuro-végétatif
- L'axe du stress et les circuits neuro-hormonaux
- Les réflexes du corps
- Stress et Troubles fonctionnels
- Tableaux et les échelles d'évaluation du stress
- Protocoles de relaxation réflexe plantaire
- Exercices pratiques

3^{ÈME} JOURNÉE vendredi 27 mai 2022

- Protocoles de relaxation réflexe plantaire (*tension nerveuse, anxiété, burn-out..*)
- Prise en charge de sujets sensibles : *enfant, femme enceinte, personne âgée, personne malade, ...*
- Indications et Contre-indications
- Exercices pratiques

4^{ÈME} JOURNÉE samedi 28 mai 2022

- Projet professionnel et mise en place de l'activité professionnelle
- Exercices pratiques
- **Evaluation des acquis de la 1^{ère} session.**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travail en binôme, exercices pratiques, supports pédagogiques, utilisation de logiciels, vidéo projection.



2^{ème} session Relaxation réflexe palmaire

5^{ÈME} JOURNÉE jeudi 23 juin 2022

- Gestion du stress par la relaxation réflexe palmaire
- Système nerveux central et l'appareil locomoteur
- Base anatomie et physiologie du corps (membres supérieurs, mains)
- Techniques de relaxation réflexe palmaire
- Exercices pratiques

6^{ÈME} JOURNÉE vendredi 24 juin 2022

- Stress et tension musculo-squelettique
- Prise en charge de sujets sensibles : *enfant, femme enceinte, personne âgée, personne malade, ...*
- Indications et Contre-indications
- Techniques de relaxation réflexe palmaire
- Exercices pratiques

7^{ÈME} JOURNÉE samedi 25 juin 2022

- Projet professionnel et mise en place de l'activité professionnelle
- Exercices pratiques
- **Evaluation des acquis de la 2^{ème} session.**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travail en binôme, exercices pratiques, supports pédagogiques, utilisation de logiciels, vidéo projection.



3^{ème} session
Relaxation réflexe
Faciale et crânienne

8^{ÈRE} JOURNEE
jeudi 07 juillet 2022

- Gestion du stress par la relaxation réflexe crânio-faciale
- Topographie corticale et Homonculus de Penfield
- L'axe du stress et les circuits neuro-hormonaux
- Circuit de vigilance et de récompense
- Base anatomie et physiologie du corps (tête)
- Techniques de relaxation réflexe faciale et crânienne
- Exercices pratiques

9^{ÈME} JOURNEE
vendredi 08 juillet 2022

- Système psyché et Schéma corporel
- L'impact du stress sur les correspondances musculo-squelettiques (os, sutures, articulations, fascias...)
- Protocole de relaxation réflexe faciale et crânienne
- Indications et contre-indications
- Exercices pratiques

10^{ÈME} JOURNEE
samedi 09 juillet 2022

- Points vitaux de la tête
- Projet professionnel et mise en place de l'activité professionnelle
- Exercices pratiques
- **Evaluation des acquis de la 3^{ème} session.**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travail en binôme, exercices pratiques, supports pédagogiques, utilisation de logiciels, vidéo projection.



4^{ème} session

Techniques Réflexes de stimulation plantaire

11^{ère} JOURNEE

jeudi 15 septembre 2022

- Référentiel d'activités de réflexologue
- Postulat de la réflexologie
- Cartographie des zones réflexes plantaire
- Présentation de Techniques réflexes de stimulation plantaire
- Technique Réflexe périostée et son principe actif
- Projection et repérage des zones réflexes de la colonne vertébrale et membres supérieurs et inférieurs sur le pied

12^{ème} JOURNEE

vendredi 16 septembre 2022

- Technique Réflexe conjonctive et son principe actif
- Technique Réflexe viscéro-cutanée et son principe actif
- Projection et repérage des zones réflexes de la voute plantaire
- Indications et Contre-indications
- Exercices pratiques : Protocole de pré-stimulation réflexe plantaire

13^{ème} JOURNEE

samedi 8 septembre 2022

- Exercices pratiques : Protocole de stimulation réflexe plantaire (travail sur les zones réflexes de la colonne vertébrale et membres supérieurs et inférieurs)
- **Evaluation des acquis de la 4^{ème} session.**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travail en binôme, exercices pratiques, supports pédagogiques, vidéo projection.



5^{ème} session

Techniques Réflexes de stimulation plantaire

14^{ÈME} JOURNÉE jeudi 06 octobre 2022

- Systèmes du corps (anatomie et physiologie)
- Etude des zones réflexes plantaires
- Repérage des zones réflexes plantaires
- Protocole : tension nerveuse, surmenage
- Exercice pratique : protocoles de stimulation réflexe plantaire

15^{ÈME} JOURNÉE vendredi 07 octobre 2022

- Protocole : troubles de sommeil, tension musculaire du dos
- Protocole : fatigue, anxiété
- Enseignement des gestes d'auto stimulation réflexe plantaire
- Exercice pratique : protocoles de stimulation réflexes plantaire

16^{ÈME} JOURNÉE samedi 08 octobre 2022

- Exercice pratique : protocoles de stimulation réflexe plantaire
- **Evaluation des acquis de la 5^{ème} session.**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travail en binôme, exercices pratiques, supports pédagogiques, vidéo projection.



6^{ème} session

Stress et troubles fonctionnels

17^{ème} JOURNEE

jeudi 03 novembre 2022

- Stress et troubles fonctionnels
- Etude clinique sur les troubles fonctionnels intestinaux
- Protocole : troubles fonctionnels intestinaux
- Exercice pratique: protocoles de stimulation réflexe plantaire

18^{ème} JOURNEE

vendredi 04 novembre 2022

- Stress et douleur
- Protocole : maux de tête (céphalée de tension), migraine
- Exercices pratiques : Protocoles de stimulation réflexe plantaire

19^{ème} JOURNEE

samedi 05 novembre 2022

- Exercices pratiques : Protocoles de stimulation réflexe plantaire
- **Evaluation des acquis de la 6^{ème} session**
- Préparation à l'examen final (référentiel d'activités).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travail en binôme, exercices pratiques, supports pédagogiques, vidéo projection.



7^{ème} session

Techniques Réflexes de stimulation palmaire

20^{ème} JOURNÉE

jeudi 24 novembre 2022

- Système nerveux cutané et récepteurs de la peau
- Techniques de stimulation réflexe palmaire
- Cartographie des zones réflexes palmaire
- Exercices pratiques : Protocole tension nerveuse

21^{ème} JOURNÉE

vendredi 25 novembre 2022

- Indications et contre-indications
- Enseignements des gestes d'auto stimulation réflexe palmaire
- Exercices pratiques : protocole de stimulation réflexe palmaire

22^{ème} JOURNÉE

samedi 26 novembre 2022

- Exercices pratiques : protocole de stimulation réflexe palmaire
- **Evaluation des acquis de la 7^{ème} session**
- Préparation à l'examen final (référentiel d'activités).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travail en binôme, exercices pratiques, supports pédagogiques, vidéo projection.



8^{ème} session

Animation et Présentation du projet professionnel

23^{ème} JOURNEE

jeudi 15 décembre 2022

- Mise en place de l'activité de relaxologue-réflexologue (projet professionnel)
- Animation (courte présentation du projet professionnel-parcours du candidat) (30 minutes x par candidat)
- Préparation à l'examen final (référentiel d'activités).

24^{ème} JOURNEE

vendredi 16 décembre 2022

- Moyens mis en œuvre pour développer sa structure
- Animation (courte présentation du projet professionnel-parcours du candidat) (30 minutes x par candidat)
- Préparation à l'examen final (référentiel d'activités).

25^{ème} JOURNEE

samedi 17 décembre 2022

- Projet professionnel en lien avec l'évolution du métier
- **Evaluation des acquis de la 8^{ème} session**
- Préparation à l'examen final (référentiel d'activités).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travail en binôme, exercices pratiques, supports pédagogiques, vidéo projection.



NOTE

La certification de Relaxologue-Réflexologue se déroule dans le cadre de mise en situation professionnelle des postulants sous la supervision d'un jury. Le jury prend en compte le dossier de candidature dans lequel le(la) postulant(e) présente son parcours (projet) professionnel et ses cas d'études avec les techniques réflexes de relaxation et de stimulation. L'évaluation du(de la) postulant(e) se fait également par une soutenance orale devant le jury. Le jury évalue et valide les capacités et les compétences professionnelles acquises par le candidat, par rapport au Référentiel d'activités, de certification et de compétences de RELAXOLOGUE-REFLEXOLOGUE.

La certification de relaxologue-réflexologue est composée de 3 BLOCS d'activités.

La validation des blocs de compétences permettant la délivrance du certificat sont prononcées après délibération du jury.

- **BLOC 1. Elaboration d'un programme d'accompagnement réflexologique personnalisé**
Définition de l'objectif, du cadre de l'accompagnement réflexologique et élaboration d'un programme d'accompagnement réflexologique personnalisé.
- **BLOC 2. Mise en œuvre des protocoles de relaxation et de stimulation avec les techniques réflexes conjonctives, périostées et viscéro-cutanées.**
Mise en oeuvre des protocoles de relaxation et de stimulation basés sur les techniques réflexes conjonctives, périostées et viscéro-cutanées. Conception et application des protocoles de relaxation et de stimulation réflexe avec les techniques réflexes conjonctives, périostées et viscéro-cutanées.
- **BLOC 3. Création, gestion et développement d'une activité professionnelle de relaxologue-réflexologue.**
Création, gestion et développement d'une activité professionnelle de relaxologue-réflexologue. Installation et implication pour promouvoir et faire évoluer son activité professionnelle de relaxologue-réflexologue.

Délibération du jury

Le jury se réunit à la fin de chaque session de certification. Les membres du jury ont à leur disposition la fiche d'évaluation de chaque candidat ainsi que les résultats des grilles d'évaluations des compétences pour chaque candidat ainsi que les remarques et commentaires des formateurs examinateurs. La réunion du jury donne lieu à une délibération qui est obligatoirement suivie par un procès verbal.

Etablissement du procès-verbal de délibération du jury

Le procès-verbal de délibération concerne tous les candidats soumis à l'examen du jury et ne peut être limité aux seuls candidats ayant obtenu la certification. Le jury procède donc à l'établissement de la liste de tous les candidats reçus ou non à la certification.

Proclamation des résultats

La proclamation des résultats définitifs intervient si possible dès l'établissement du procès-verbal à la fin de la délibération du jury.

Délivrance du parchemin

Le Centre de Formation Elisabeth Breton délivre les certificats selon la délibération du jury et à partir des procès verbaux transmis par son président.

Voies de recours

L'organe de recours est la direction du Centre de Formation Elisabeth Breton.

Motif du recours

Seule la violation de règles d'organisation ou de procédures peut être invoquée à l'encontre des décisions relatives à la délivrance du titre. Le recours doit mentionner clairement l'objet de la contestation. Il est remis au Directeur du Centre de Formation Elisabeth Breton contre accusé de réception.

Délai de recours

Le recours doit être déposé dans les 30 jours qui suivent la notification de la décision et adressé à la direction du centre Elisabeth Breton.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Objet

L'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée dans le programme ci-joint de Relaxologue-Réflexologue.

Pré-requis

CV et lettre de motivation. Le candidat peut demander si besoin un entretien avec le responsable de l'école.

Organisation de l'action de formation

- La formation a lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00.
- La durée de la formation est de 25 jours, 200heures (en présentiel, théorique et pratique)
- A l'issue de chaque module, une attestation de présence est délivrée à l'apprenant.

Conditions générales de la formation dispensée

Elle est organisée pour un groupe de 6 à 12 personnes.

Lieux de formation

La formation se déroule dans les locaux d'Inter Centre d'Affaire, 35 rue des Chantiers, 78000 VERSAILLES.

Inscription & Dispositions financières

Toute inscription sera effective lorsque l'école sera en possession de tous les documents demandés.

En cas de prise en charge, l'inscription n'est effective qu'après le retour de la convention signée par l'organisme. Cette convention doit être transmise au centre de formation **au minimum 2 mois avant le début de la formation**. Au-delà de ce délai, la réservation du candidat sera annulée. En effet, le Centre de formation ne pourra s'engager à traiter dans les temps un dossier envoyé trop tardivement. Néanmoins, celui-ci pourra s'inscrire à la formation au titre d'un financement personnel.

Le prix de l'action de formation inclut :

- Frais d'inscription et supports pédagogiques
- Participation au passage de la certification devant le jury

Modalités de paiement :

Le candidat (apprenant) a le choix suivant :

- de bénéficier d'une **demande de prise en charge** pour laquelle un **devis** lui sera transmis afin d'entreprendre la démarche auprès de son organisme de prise en charge. Tarif de la formation avec une prise en charge est de 3500€.
 - ou de **financer à titre personnel** la formation. Dans le cas d'un financement personnel, un contrat et un échéancier lui seront proposés. Le prix de l'action de la formation (financement personnel) est fixé à 3000€.
- Les modalités de paiement de la somme incombant à l'apprenant sont les suivantes :
- Après un délai de rétractation mentionné dans le contrat, le candidat (apprenant) effectue un premier versement – un acompte (chèque de réservation, à l'ordre d'Elisabeth Breton) d'un montant de 300€ (trois cent euros).
- Cette somme ne peut être supérieure à 30% du montant total de la formation.* Un reçu de règlement sera délivré.
- Le solde de 2700€ (deux mille sept cent euros) sera à régler à la charge de l'apprenant, selon un échéancier établi (*annexe du contrat*). Possibilité de régler en plusieurs fois.

Délai de rétractation

Toute annulation 30 jours avant la formation donnera lieu à un remboursement intégral de l'acompte.

Toute annulation survenant moins de 30 jours avant la formation ne donnera lieu à aucun remboursement de l'acompte.

A compter de la date de signature du présent contrat, le candidat (apprenant) a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du candidat.

Interruption de la formation

Toute formation commencée est due à l'exception d'un cas de force majeure dûment reconnue. Le Centre de formation Elisabeth Breton conservera dans ce cas-là 50% du solde restant, à titre de dédommagement.

Si l'apprenant est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue et sur justificatif, le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat (seules les heures de présences effectuées ou le forfait journalier seront dus).

Absence à une session ou un module

Toute absence à un des modules devra être signalée par mail ou courrier accompagné d'un justificatif. Il sera donc proposé à l'apprenant de rattraper ce module lors d'une prochaine formation.

Médiation

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM-MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond ».

Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le **tribunal de Grande Instance de Versailles** sera seul compétent pour régler le litige.



Bulletin d'inscription à la formation de

RELAXOLOGUE-RÉFLEXOLOGUE

Retournez ce bulletin à :

Elisabeth Breton
5 rue Eugénie Grandet
78280 Guyancourt

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel : _____ Portable : _____

Email : _____

Profession : _____

Je m'inscris à la formation de « RELAXOLOGUE-RÉFLEXOLOGUE »

Du 25/05/2022 au 17/12/2022

25 jours, 200 heures

De 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Lieu de la formation : INTER CENTRE D'AFFAIRES, 35 rue des Chantiers, VERSAILLES.

Cochez le mode de financement :

➤ **3500€ - Demande de devis pour une prise en charge :** ☐ OUI ☐ NON

➤ **3000€ - Financement personnel :**

☐ Je verse un chèque de réservation de 300€ (chèque à l'ordre d'Elisabeth Breton).

Le solde de 2700€ sera à régler lors de la formation.

Possibilité de régler en plusieurs fois, cochez la formule choisie :

☐ trois versements

☐ six versements

☐ neuf versements

Dès la réception de votre bulletin d'inscription, avec le chèque de réservation, vous recevrez la confirmation de votre inscription.

Date

Signature

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)